



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

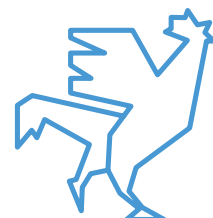


agence nationale
de la cohésion
des territoires



Les indicateurs clés

Territoire d'industrie Aurillac – Figeac – Rodez



NOVEMBRE 2024

En partenariat avec







Territoire d'industrie

Aurillac – Figeac – Rodez

Territoire et consommation d'espace



399 500

habitants dans le territoire d'industrie



534 ha

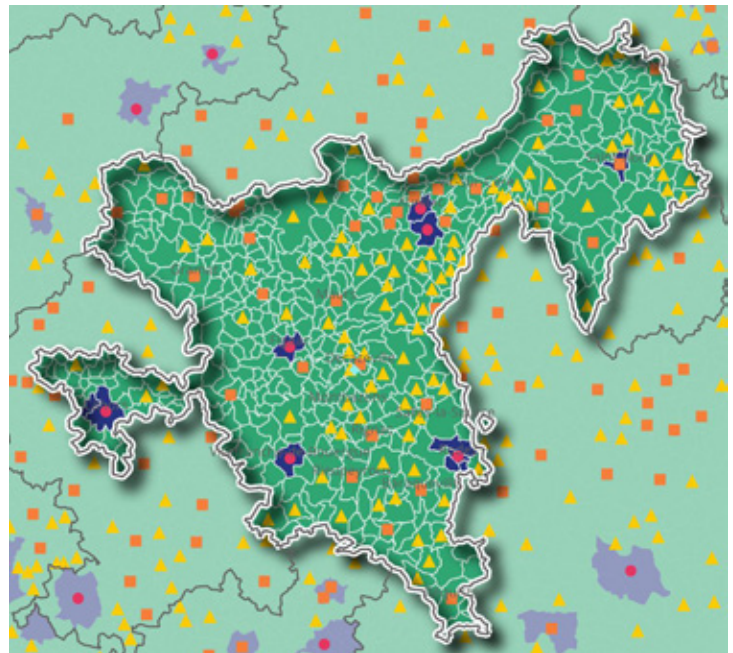
consommation d'espace pour des activités économiques entre 2009 et 2019

CATÉGORIE DE COMMUNE

Urbaine ■
Rurale ■

PROGRAMMES ANCT

Petites villes de demain ■
Action cœur de ville ■
Villages d'avenir ■
Sites clés en main France 2030 ■



Sources : ANCT, Insee, © IGN

Infrastructures et connectivité

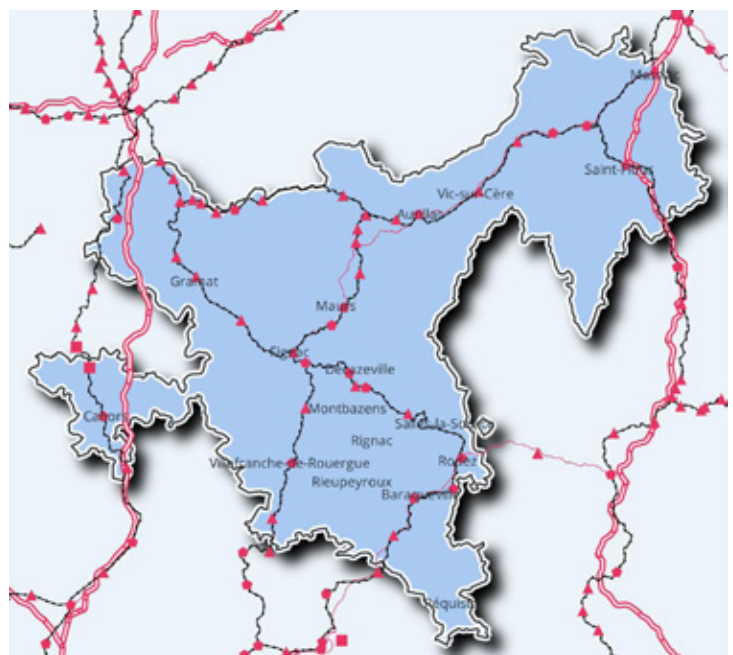


89 %

des locaux sont raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique

Source : open data Arcep.

Autoroute —
Nationale ou départementale —
Voie ferrée exploitée —
Gare de fret ■
Gare de voyageurs ■
Gare de fret et de voyageurs ▲



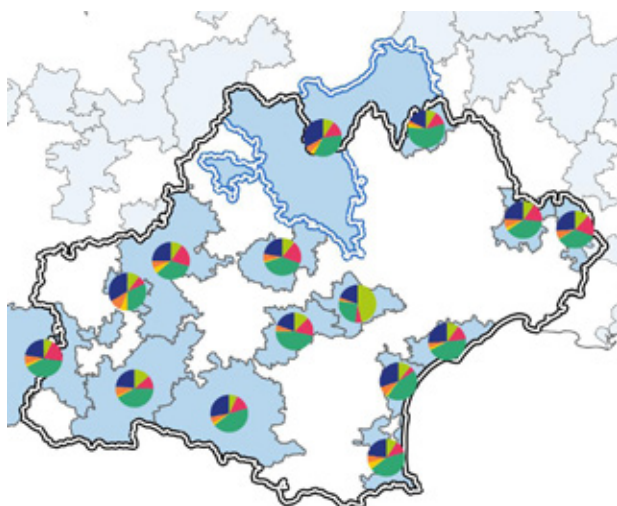
Sources : ANCT, open data SNCF, © IGN



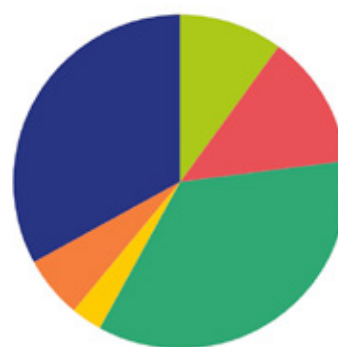
1 Aperçu du tissu industriel et de la dynamique économique

Spécificité sectorielle

SECTEURS DES ETABLISSEMENTS DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

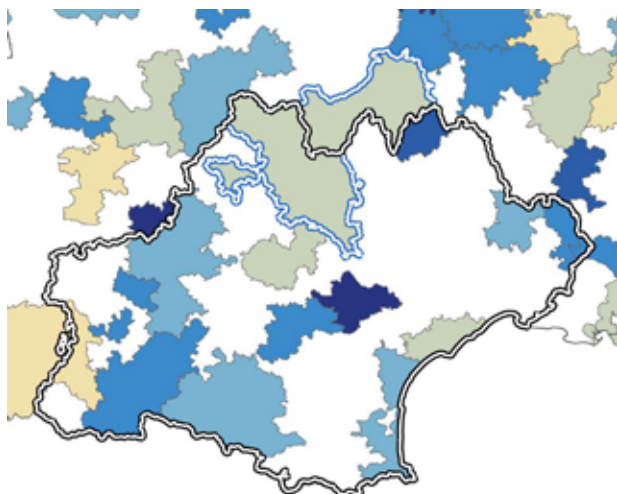


SECTEURS D'ACTIVITÉ

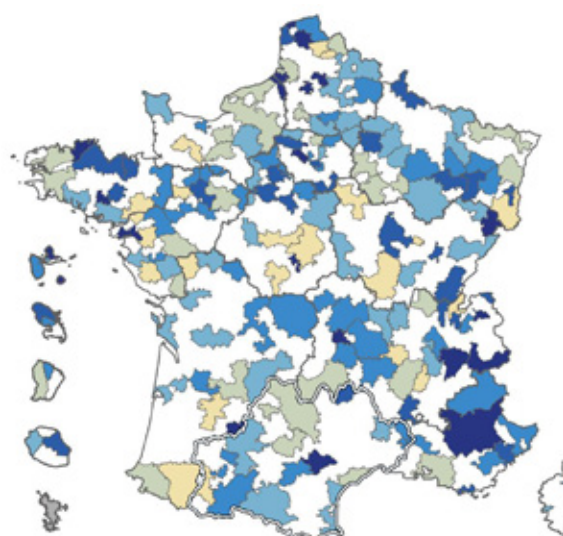


Note : Les diagrammes circulaires représentent la répartition du nombre d'établissements dans chaque secteur. Source : Insee, Flores 2022. © IGN

SPÉCIALISATION SECTORIELLE EN TERMES D'EMPLOIS DU TERRITOIRE D'INDUSTRIE PAR RAPPORT AUX AUTRES TERRITOIRES D'INDUSTRIE



Note : Cette carte représente l'indice de Krugman (cf. Glossaire). Source : Insee, Flores 2022. © IGN

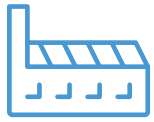


➤ Comparativement aux autres territoires d'industrie, le secteur avec le poids le plus important en termes d'emplois au sein de l'industrie manufacturière est : **l'agro-alimentaire**





Établissements implantés sur le Territoire d'industrie



CATÉGORIES D'ENTREPRISES

MICRO-
ENTREPRISES

PETITES ET
MOYENNES
ENTREPRISES

ENTREPRISES
DE TAILLE
INTERMÉDIAIRE

GRANDES
ENTREPRISES

820

établissements
industriels
employeurs

50 %

33 %

13 %

4 %

TI Aurillac – Fi-
geac – Rodez

46 %

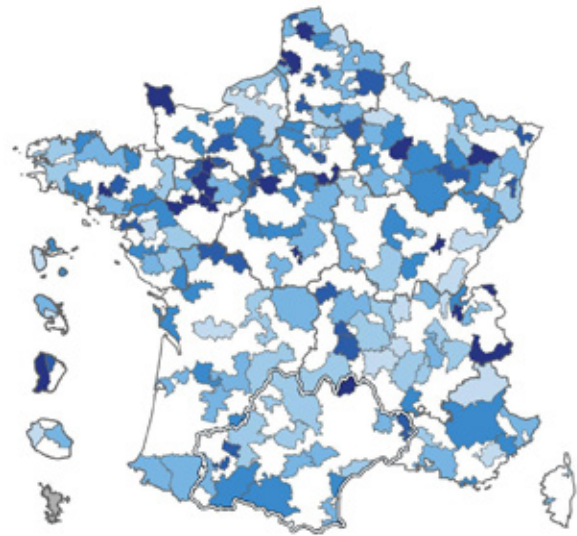
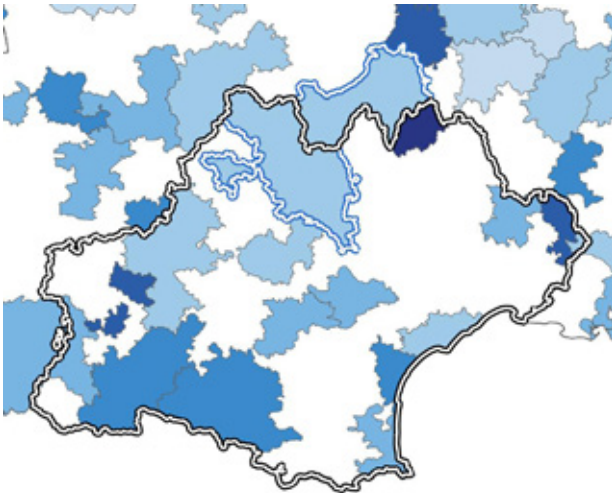
35 %

13 %

5 %

Territoires
d'industrie
de France
(hors Mayotte)

CONCENTRATION DES SALARIÉS DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE



Source : Insee, Flores 2022. © IGN

Part des salariés dans les 10 plus grands établissements industriels (en %)

26,8 33,6 45,1 59 66,8



> **33 %**

part des postes salariés
de l'industrie manufacturière
dans les 10 plus grands
établissements industriels

Richesse dégagée



> **21,1 %**

part de l'industrie manufacturière
dans la richesse dégagée du
territoire d'industrie

> **6,5 %**

part du territoire d'industrie dans
la richesse dégagée de la région

Note : La richesse dégagée par les établissements est issue de la valeur ajoutée des entreprises. Elle permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'un territoire.
Source: Insee, Flores 2021.





Dynamique de l'emploi salarié



Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière entre 2008 et 2021

20 500

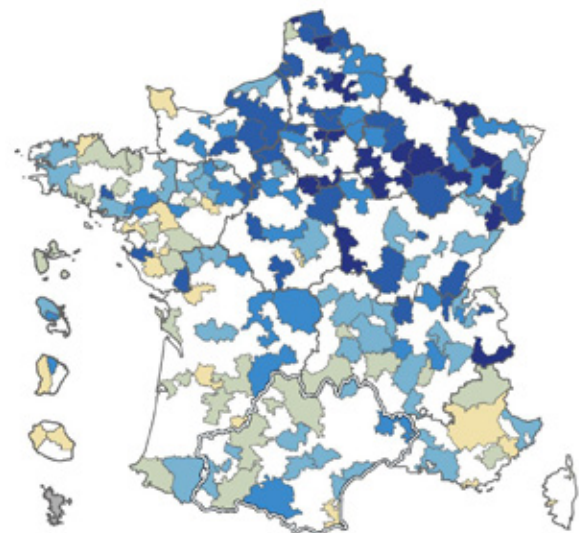
emplois salariés
dans l'industrie
manufacturière

(au 31/12/2022, hors intérim)

- 0 % TI Aurillac – Figeac – Rodez

- 14 % Territoires d'industrie de France (hors Mayotte)

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE ENTRE 2008 ET 2021

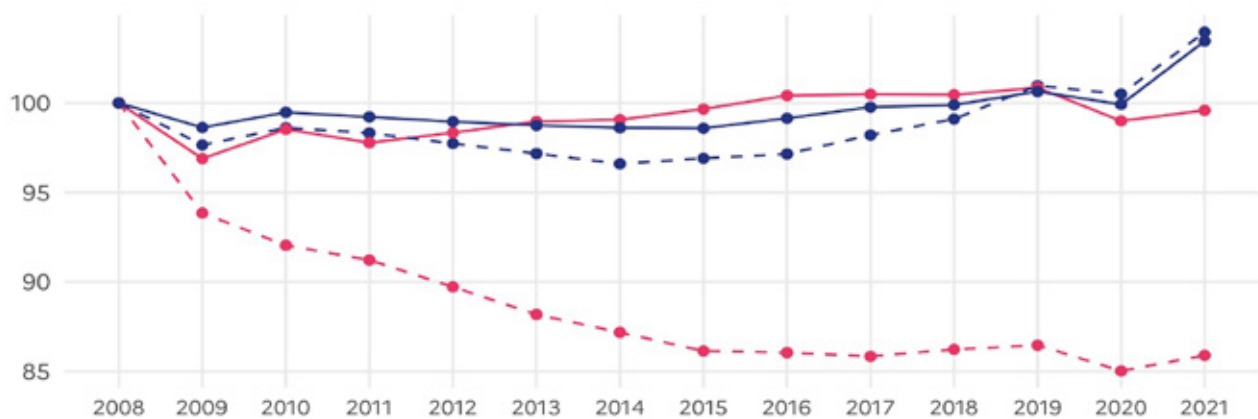


Taux de variation de l'effectif de l'industrie manufacturière (en %)



Sources : Insee, CLAP 2008, Flores 2021, SIRUS 2021, FARE 2021. © IGN

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ ENTRE 2008 ET 2021 (base 100 en 2008)



Source : Insee, CLAP 2008-2015, Flores 2016-2021, SIRUS 2015-2021, FARE 2015-2021.

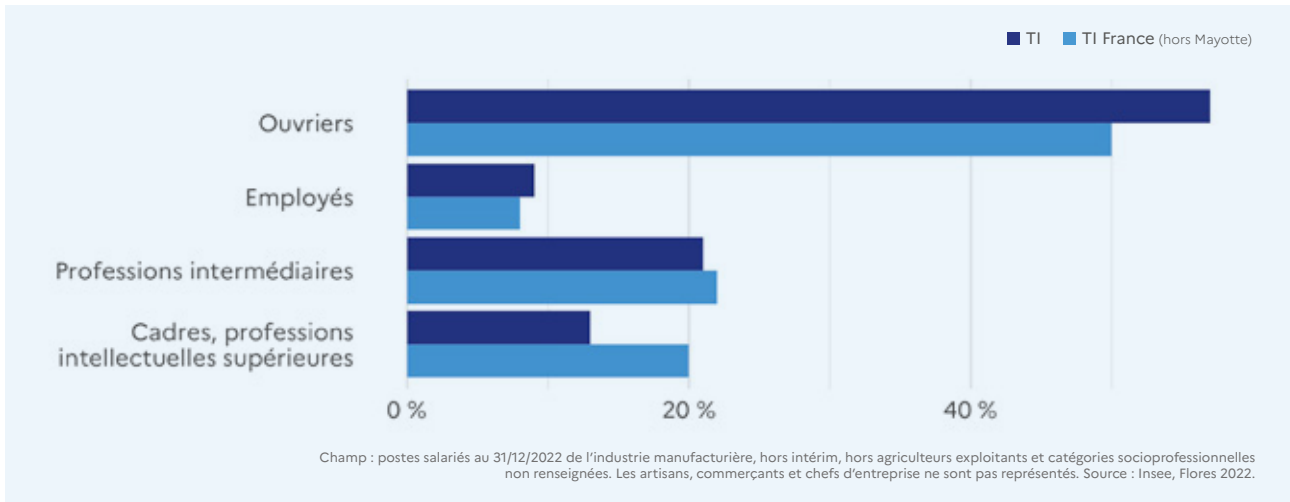
— Industrie dans le TI — Ensemble des secteurs dans le TI
- - Industrie TI France (hors Mayotte) - - Ensemble des secteurs TI France (hors Mayotte)





Les salariés dans l'industrie

> Catégories socio-professionnelles



> Part d'ouvriers par secteurs

Secteurs non concernés par le secret statistique



67 %
le caoutchouc, plastique

57 %
Ensemble de l'industrie manufacturière

45 %
les biens d'équipements

> Emplois occupés par des femmes



30 %
TI Aurillac – Figeac – Rodez

29 %
Territoires d'industrie de France (hors Mayotte)

> Niveaux de diplôme



	TI part en %	TI de France (hors Mayotte) part en %
Ensemble	100	100
Peu ou pas diplômés	11	13
CAP ou BEP	33	29
BAC professionnel	14	13
BAC général ou technologique	8	8
BAC + 2	18	17
BAC+ 3 ou plus	16	21

Champ : population active de 15 ans ou plus en emploi salarié déclarant travailler dans un établissement industriel du territoire considéré, y compris artisanat commercial de moins de 10 salariés. Source : Insee, recensement de la population 2021.



2 Connaître et valoriser le vivier de talents

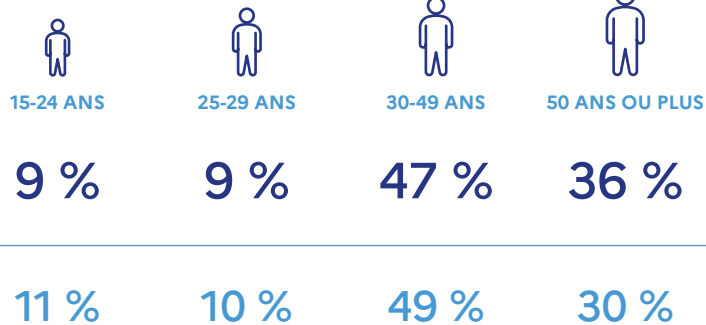


La population active



177 500

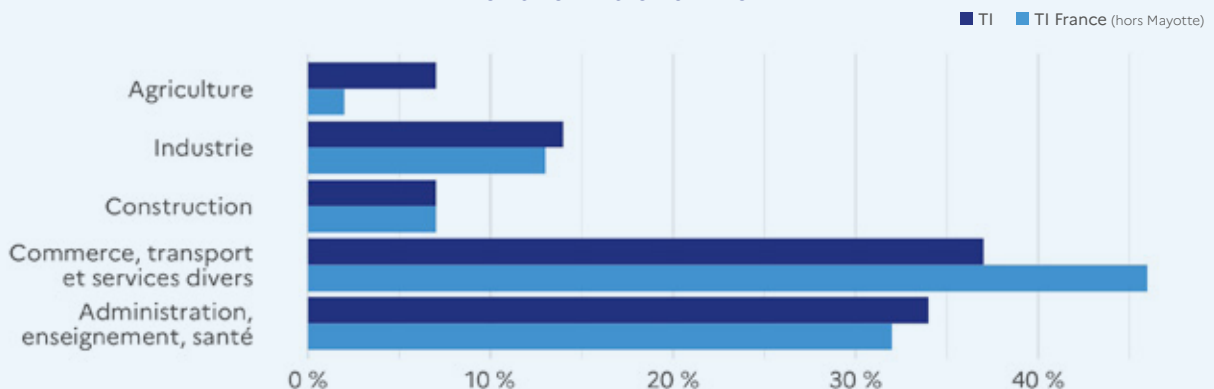
actifs de 15 ans ou plus résidant dans le territoire d'industrie



TI Aurillac –
Figeac – Rodez

Territoires
d'industrie
de France
(hors Mayotte)

RÉPARTITION SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



Champ : population active en emploi de 15 ans ou plus résidant dans le territoire d'industrie. Source : Insee, recensement de la population 2021.

Les navettes domicile-travail

169 100 nombre d'emplois dans le territoire

20 800

actifs non résidant et travaillant dans le territoire

148 300

actifs résidant et travaillant dans le territoire

13 100

actifs résidant et travaillant hors du territoire

161 400

nombre d'actifs en emploi résidant dans le territoire





Les jeunes non scolarisés et sans emploi



7 700

jeunes de 15 à 29 ans
non scolarisés et sans emploi
dans le territoire d'industrie



15-19 ANS

1 500



20-24 ANS

3 100

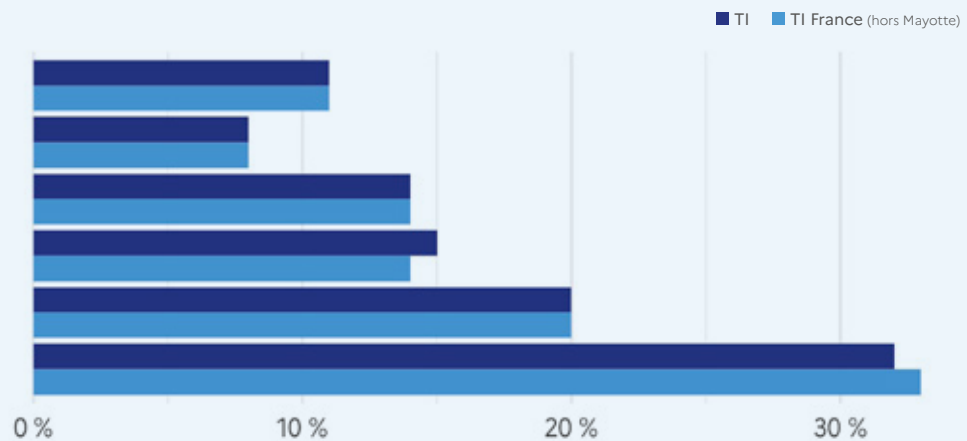


25-29 ANS

3 100

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE DIPLOME

BAC + 3 ou plus
BAC + 2
BAC général
ou technologique
BAC professionnel
CAP ou BEP
Peu ou pas
diplômés



Champ : jeunes de 15 à 29 ans, non scolarisés et sans emploi. Source : Insee, recensement de la population 2021.

Les 50-64 ans au chômage ou inactifs



31 600

personnes
de 50 à 64 ans
au chômage ou
inactives dans le
territoire d'industrie

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DÉCLARÉE DE LEUR DERNIER EMPLOI

	TI part en %	TI de France (hors Mayotte) part en %
Ensemble	100	100
Agriculteurs, exploitants	4	1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6	5
Cadres, professions intellectuelles supérieures	6	6
Professions intermédiaires	19	19
Employés	35	34
Ouvriers	25	28
Personnes n'ayant pas déclaré d'ancien emploi	5	8

Champ : population de 50 à 64 ans, sans emploi ou inactive. Source : Insee, recensement de la population 2021.





Glossaire

La loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 prévoit une première étape de réduction de 50 % du rythme de **consommation d'espace** (CE), d'ici à 2031. Dans son article 194, elle précise : "... la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers est entendue comme la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné". Les flux de CE utilisés dans cette publication, et calculés par le Cerema (en ligne sur le portail de l'artificialisation des sols), constituent la source d'observation recommandée pour sa mesure. Certaines parcelles consommées pour l'activité économique n'ont pas pu être sectorisées. Aussi la consommation d'espace pour des activités industrielles peut être sous-estimée de quelques points localement.

L'**indice de spécificité sectorielle** permet de comparer l'importance d'un secteur d'activité dans le territoire d'industrie par rapport à l'ensemble des autres territoires d'industrie de France. Il est défini comme le rapport entre le poids relatif d'un secteur donné dans le territoire d'industrie et le poids de ce secteur dans l'ensemble des autres territoires d'industrie de France. L'**indice de Krugman** est défini comme la moitié de la somme des divergences, en valeur absolue, des indices de spécificité des différents secteurs d'activité. Plus il est élevé, plus le territoire d'industrie est spécialisé dans un ou plusieurs secteurs par rapport aux autres territoires d'industrie de France.

La **richesse dégagée** par les établissements est issue de la valeur ajoutée des entreprises et permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'une zone. Lorsqu'une entreprise est mono-établissement, la richesse dégagée est égale à la valeur ajoutée de l'entreprise. Pour les entreprises multi-établissements, la richesse dégagée est obtenue par ventilation de la valeur ajoutée de l'entreprise entre ses établissements. Cette ventilation est effectuée au prorata des rémunérations brutes.

Les résultats du recensement de la population font référence au **diplôme** de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder. Les jeunes de 15 à 29 ans non scolarisés et sans emploi sont définis comme les jeunes ayant déclaré au recensement être sans emploi et non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours.

Sources et champ

Sources

- Insee, Flores 2022, Flores 2021, CLAP 2008, FARE 2021, Recensement de la population 2021.
- Arcep, carte des déploiements fibre (données du T1 2024).
- Cerema, portail de l'artificialisation des sols, fichiers fonciers de 2009 à 2019.

Champ

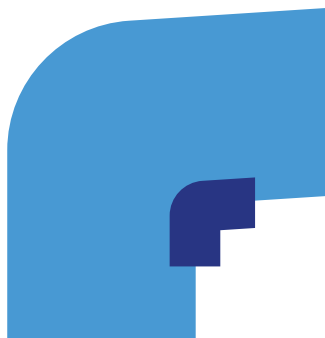
Le champ de l'**industrie manufacturière** regroupe les industries agroalimentaires (modalités C1 de la nomenclature agrégée en A17), le raffinage et la cokéfaction (C2), les équipements mécaniques, matériels électriques, électroniques et informatiques (C3), les matériels de transport (C4) et les autres produits industriels (C5). Les établissements de l'artisanat commercial sont exclus de ce champ, c'est-à-dire les établissements de moins de 10 salariés ayant pour activité la charcuterie, la cuisson de produits de boulangerie, la boulangerie et boulangerie-pâtisserie, ainsi que la pâtisserie.

En raison de la disponibilité des sources, le champ géographique retenu est celui de la France hors Mayotte. Dans le cas des territoires d'industrie couvrant plusieurs régions, ils sont rattachés à la région correspondant à leur délégation au sein de l'ANCT. Les données portent néanmoins sur l'ensemble du territoire d'industrie. Les tranches des cartes sont calculées à partir des distributions nationales des territoires d'industrie : les bornes sont le premier décile, le premier quartile, la médiane, le troisième quartile et le neuvième décile. La borne la plus basse correspond ainsi à la valeur plafond observée dans les 10 % des territoires d'industrie ayant la valeur la plus faible.

La répartition par catégorie d'entreprise exclut les établissements des entreprises agricoles ou ceux créés en 2022.

Note : Les données chiffrées sont parfois arrondies. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.





Territoire d'industrie Aurillac – Figeac – Rodez

LES INDICATEURS CLÉS

POUR APPROFONDIR CE PORTRAIT, PRENEZ CONTACT AVEC :

Direction régionale de l'Insee Occitanie
05 61 36 62 85 - medias-occitanie@insee.fr



POUR ACCÉDER À DES DONNÉES ET ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES :

www.observatoire-des-territoires.gouv.fr

